Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents
OPERATEUR

DURÉE / HORAIRES
1 journée soit 7H.
Horaires : 8h30-16h30.

PUBLIC VISÉ
Salariés intervenant directement sur les chantiers à proximité des réseaux enterrés ou aériens.

CRITÈRES IMPORTANTS
Maîtriser le français (écrit et oral).

PREREQUIS Aucun

MODALITÉS D'ORGANISATION
Formation entièrement en présentiel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- D'acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- De comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- De s'entrainer sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

NOS RÉSULTATS
Taux de réussite : 100 %
Base de calcul à partir de juillet 2026.
Taux de satisfaction : 99.56 %
Base de calcul à partir de juillet 2026.

ACCÉSSIBILITÉ AUX PSH
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié.

ACCÈS À LA FORMATION

Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil...).

PROGRAMME DETAILLÉ

Contexte et règlementation :

- Pourquoi l'AIPR, contexte règlementaire.
- Différents acteurs, rôles et obligations (concepteur, encadrant, opérateur).
- Responsabilité des acteurs et sanctions applicables – les principaux documents.
- Terminologie employée dans la règlementation anti-endommagement.

Procédures pour le responsable de chantier :

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet.
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection des réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge etc.
- Clause dans les marchés publics et DCE. Marquage et piquetage.
- Compétences des personnels.

Procédures exécutants avant les chantiers :

- Formulaire DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Compétences des personnels.
- Application du guide technique.
- Lecture des indices et affleurant.
- Travaux sans tranchée.

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier :

- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantiers.

En cas d'anomalies :

- Mesurage à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

QCM de fin de formation réalisé sur la Plateforme Nationale d'Examens

QCM-AIPR du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Un minimum de **réussite de 36/60** permet de délivrer : une « Attestation de Compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux-Opérateur ».

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation, une « **Attestation de fin de formation** » est remise au stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports d'**information**s et de mises en **pratique.**

Livret reprenant le contenu pédagogique de la formation **remis en main propre** au stagiaire.

Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module afin de **valider les acquis** avec chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

Certification QUALIOPI N°23FOR01954.1

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **votre parcours de formation** ?

Prenez contact avec l'un de nos conseiller au :

04.67.65.50.39

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.opera-formation.com

FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Applicable au 06/10/2026

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès 04.67.65.50.39 montpellier@opera-formation.com
Agence Nîmes - ZAC de Grézan – 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes 04.66.04.87.66 – nimes@opera-formation.com
Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers 04.67.21.61.20 – l.maurel@opera-formation.com
SARL capital de 8000€ - **SIRET** : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.